

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### ACTICCIA VIE 90 N°8

**Code ISIN : (C) FR0013261245**

Fonds d'investissement à Vocation Générale (FIVG) soumis au droit français  
Ce fonds est géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

#### non garanti en capital

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Fonds à formule

En souscrivant à ACTICCIA VIE 90 N°8, avant le 15 décembre 2017 à 12h00, vous investissez dans un fonds offrant une protection à l'échéance de 90 % de la Valeur Liquidative de Référence <sup>(1)</sup> et dont la performance dépend de l'évolution d'un Panier composé à parts égales des 20 premières pondérations de l'indice Stoxx Europe 50 (calculé hors dividendes) à la date du 14 juillet 2017.

L'objectif est de bénéficier à l'échéance (hors frais d'entrée) de la Valeur Liquidative de Référence <sup>(1)</sup> majorée ou minorée de la Performance Finale du Panier <sup>(2)</sup>, si vous conservez vos parts jusqu'à l'échéance de la formule le 15 décembre 2027.

La Performance Finale du Panier est calculée comme suit :

A l'échéance du 15 décembre 2027, la Performance Finale du Panier correspond à la moyenne des 20 Performances 10 Ans Retenues (plafonnées à la hausse à **85 %**) des actions du Panier.

La Performance 10 Ans Retenue de chaque action du Panier est égale à sa performance réelle (positive ou négative), dans la limite de **+ 85 %**.

- Si la Performance Finale du Panier est négative, vous récupérez la Valeur Liquidative de Référence <sup>(1)</sup> minorée de la Performance Finale du Panier <sup>(2)</sup> performance limitée à la baisse à **-10 %**, soit une perte maximum de 10% (taux de rendement annuel minimum de **-1,05 %** <sup>(3)</sup>).

- Si la Performance Finale du Panier est positive ou nulle, vous obtenez la Valeur Liquidative de Référence <sup>(1)</sup> majorée de la Performance Finale du Panier plafonnée à **+ 85 %**, soit un taux de rendement annuel maximum de **6,35 %** <sup>(3)</sup>.

| Avantages de la formule                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Inconvénients de la formule                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>L'investisseur peut bénéficier à l'échéance de la formule du potentiel de croissance des marchés d'actions européens représentés par le Panier dans la limite d'une performance maximum de la formule plafonnée à <b>+ 85 %</b>, à 10 ans (soit un taux de rendement annualisé maximum de <b>6,35 %</b> <sup>(3)</sup>).</li> <li>A l'échéance de la formule, l'investisseur bénéficie de la protection de 90 % de la Valeur Liquidative de Référence <sup>(1)</sup>.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Le capital n'est pas garanti.</li> <li>Pour bénéficier de la formule, l'investisseur doit conserver ses parts jusqu'à l'échéance de la formule.</li> <li>Le gain de l'investisseur est plafonné à <b>+ 85 %</b> à 10 ans (soit un rendement annualisé maximum de <b>6,35 %</b> <sup>(3)</sup>), la performance de chacune des actions étant plafonnée à <b>+ 85 %</b> dans le calcul de la performance du Panier. L'investisseur ne profitera donc pas intégralement d'une très forte hausse (au-delà de <b>+ 85 %</b>) d'une ou plusieurs actions du Panier en raison du mécanisme de plafonnement des gains.</li> <li>La performance de chaque action du Panier n'est pas limitée à la baisse. Ainsi, une forte baisse d'une action du Panier pourra diminuer la performance du Panier.</li> <li>La performance du Panier dans le cadre de la formule étant calculée hors dividendes, l'investisseur ne bénéficiera pas des dividendes détachés par les actions du Panier.</li> </ul> |

<sup>(1)</sup> la Valeur Liquidative de Référence correspond à la plus haute valeur liquidative du FCP (hors frais d'entrée) établie entre le 5 septembre 2017 inclus et le 15 décembre 2017 inclus.

<sup>(2)</sup> définition précise au paragraphe « Description de la formule » du Prospectus du fonds.

<sup>(3)</sup> rendement annualisé obtenu sur la période du 15 décembre 2017 au 15 décembre 2027.

Pour plus de précisions sur la formule et le Panier, veuillez vous reporter au Prospectus du fonds.

**ACTICCIA VIE 90 N°8** est éligible à un support d'un contrat d'assurance vie en unité de compte

Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis.

La devise de référence est l'euro (EUR).

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

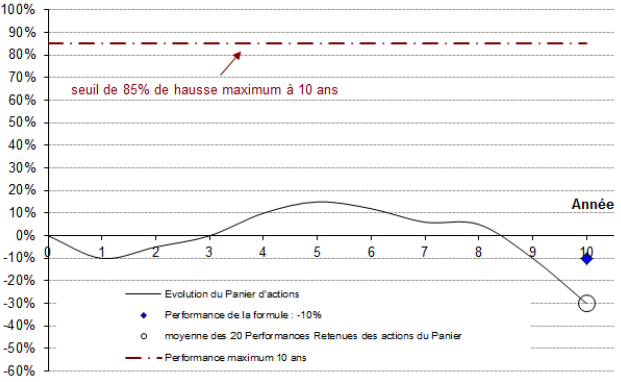
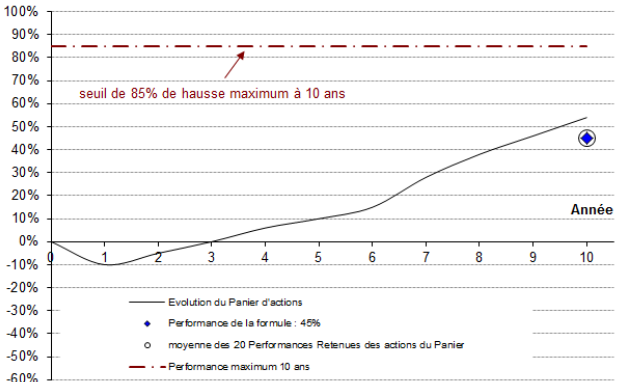
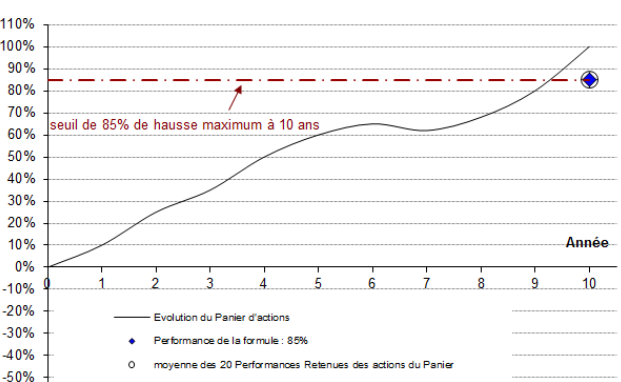
**Recommandation** : En investissant dans ACTICCIA VIE 90 N°8, votre horizon de placement est de 10 ans. Ce fonds est construit dans la perspective d'un investissement pour toute la durée de vie de la formule. Il est donc fortement recommandé de n'acheter des parts de ce fonds que si vous avez l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance de la formule, le 15 décembre 2027. Avant cette échéance, le prix de vente sera fonction des marchés ce jour-là. Il pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée.

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque. Ce fonds à formule est un fonds de gestion passive investissant dans des instruments financiers à terme (produits dérivés), qui n'applique pas la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi et n'intègre donc pas des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement.

#### ILLUSTRATIONS DE LA FORMULE

Les exemples chiffrés sont donnés à titre indicatif uniquement afin d'illustrer le mécanisme de la formule, et ne préjugent en rien des performances passées, présentes ou futures du fonds.

Les différents scénarii exposés ci-dessous ne préjugent pas de la probabilité de réalisation de l'un d'entre eux.

|                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|    | <p><b>scénario défavorable :</b></p> <p>La moyenne des Performances 10 Ans Retenues des actions du Panier est négative et est de -30 %. La Performance Finale du Panier est donc considérée comme égale à -10 %. L'investisseur reçoit, à l'échéance du 15 décembre 2027 (Valeur Liquidative Finale), 90 % de la Valeur Liquidative de Référence<sup>(1)</sup>. La Valeur Liquidative Finale, pour une Valeur Liquidative de Référence de 100 €, serait donc dans cet exemple de 90 € soit un taux de rendement annualisé de -1,05 %.</p>                                                                                                                                                                  |
|    | <p><b>scénario médian :</b></p> <p>La performance du panier d'actions est de 54 %. La moyenne des Performances 10 Ans Retenues des 20 actions du Panier est positive et est de 45 %. L'investisseur reçoit, à l'échéance du 15 décembre 2027 (Valeur Liquidative Finale), 145 % de la Valeur Liquidative de Référence<sup>(1)</sup>. La Valeur Liquidative Finale, pour une Valeur Liquidative de Référence de 100 €, serait donc dans cet exemple de 145 €, soit un taux de rendement annualisé de 3,79 %.</p>                                                                                                                                                                                            |
|  | <p><b>scénario favorable :</b></p> <p>La performance du panier d'actions est de 100 %. La moyenne des Performances 10 Ans Retenues des 20 actions du Panier est positive et est de 85 % alors que le panier d'actions a progressé de 100 %, l'investisseur ne profite donc pas intégralement de la hausse du panier d'actions en raison du mécanisme de plafonnement des gains. L'investisseur reçoit, à l'échéance du 15 décembre 2027 (Valeur Liquidative Finale), 185 % de la Valeur Liquidative de Référence<sup>(1)</sup>. La Valeur Liquidative Finale, pour une Valeur Liquidative de Référence de 100 €, serait donc dans cet exemple de 185 €, soit un taux de rendement annualisé de 6,35 %.</p> |

## Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque du fonds est caractéristique d'un fonds à formule bénéficiant d'une protection du capital à hauteur de 90% à maturité.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. En cas de rachat avant l'échéance, le porteur prend un risque non mesurable a priori, le prix de vente étant fonction des marchés ce jour-là. Le prix pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'investisseur bénéficie d'une garantie de 90% de la Valeur Liquidative de Référence<sup>(1)</sup> à l'échéance.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de contrepartie** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement                                                                                                               |                                                                                                                                                                                              |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Frais d'entrée</b>                                                                                                                                                | 2,50 %                                                                                                                                                                                       |
| <b>Frais de sortie</b>                                                                                                                                               | A l'échéance : néant                                                                                                                                                                         |
|                                                                                                                                                                      | Entre le 15/12/2017 12h01 et le 15/12/2027 :<br>1% sur la dernière valeur liquidative des mois de mars, juin, septembre et décembre de chaque année civile (de mars 2018 à septembre 2027) ; |
|                                                                                                                                                                      | 2,00 % aux autres dates                                                                                                                                                                      |
| Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie). |                                                                                                                                                                                              |
| Frais prélevés par le fonds sur une année                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                              |
| <b>Frais courants</b>                                                                                                                                                | 1,07 %                                                                                                                                                                                       |
| Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances                                                                                                             |                                                                                                                                                                                              |
| Commission de performance                                                                                                                                            | Néant                                                                                                                                                                                        |

Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « **frais et commission** » du prospectus, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

## Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur le site [www.ca-sicavetfcp.fr](http://www.ca-sicavetfcp.fr).

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Fonds /votre conseiller habituel.

Le Fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de "U.S. Person" est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.amundi.com](http://www.amundi.com) et/ou dans le prospectus).

La responsabilité de Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion Amundi Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 mars 2021.